

Programme de formation

Ecrire en Facile à Lire et à Comprendre (FALC)



Formation portée
par le CDOS 74,
n° de formation
84740339774

Programme de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Cerner les difficultés des personnes en situation de handicap intellectuel en matière d'accès à l'information écrite
- Apprendre l'intérêt du "Facile à Lire et à Comprendre" (FALC) et ses critères d'application.
- Créer et traduire des documents écrits en appliquant les règles du FALC.
- Impliquer les personnes en situation de handicap intellectuel dans l'élaboration des documents écrits en FALC.
- Appliquer la méthodologie d'évaluation et de validation externe.

CONTENU

- ➊ **Introduction de la formation** : Présentation des intervenants et des participants, émargement, présentation des objectifs, du plan, du contenu et du déroulé de la formation.
- ➋ **Présentation des textes de référence en matière d'accessibilité** : Loi du 2 janvier 2002, loi du 11 février 2005, loi du 5 août 2015, convention des Nations Unis relative aux droits des personnes handicapées.
- ➌ **Etude des difficultés des personnes handicapées intellectuelles face à l'information écrite.**
- ➍ **Implication des personnes handicapées intellectuelles** : à quel moment ? sous quelle forme ?
- ➎ **Etude des règles européennes du FALC** : connaître les règles fondamentales, organiser son document, construire ses phrases et choisir ses mots, illustrer, mettre en page et vérifier son écrit.
- ➏ **Application des règles européennes pour une information en FALC** : Réalisation d'exercices concrets.
- ➐ **Evaluation et validation des documents** réalisés à partir des exercices.
- ➑ **Le logo "FALC"**: Quelles sont ses conditions d'application ?
- ➒ **Plan d'action** : Piste de travail, conseils, discussion et échange
- ➓ **Synthèse et conclusion** : Synthèse des notions, quizz d'évaluation des compétences acquises, évaluation de satisfaction, conclusion.

Programme de formation

MÉTHODE

Durant la formation, plusieurs méthodes de formation sont utilisées afin de la rendre ludique, adaptée et complète en terme d'apprentissage :

- **De la théorie (lois, définition etc.)**
- **Des échanges et de la discussion**
- **Des mises en situation concrètes (des règles du FALC)**
- **Des témoignages et échange avec les personnes en situation de handicap intellectuel**
- **Un dossier complet de synthèse remis aux participants**

SUIVI ET ÉVALUATION

La formation se termine par une **évaluation de la production écrite des participants** et un **questionnaire de satisfaction**. La chargée de mission qui a dispensé la formation reste à l'écoute des participants et peut être un relais d'aide pour l'avenir et l'application des connaissances étudiées.

PUBLIC CIBLE

La formation s'adresse : 1) **Aux adhérents de l'Udapei 74** (bénévoles, professionnels, personnes handicapées intellectuelles etc.), 2) **Aux personnels des services de communication**, 3) **Toute personne amenée à établir des documents** à destination du public handicapé mentale, 4) **Tout personne désirant se former au FALC**.

Niveau prérequis : **Débutant**. Cette formation concerne les personnes connaissant peu ou pas le FALC

LIEU ET DURÉE DE LA FORMATION

A l'Udapei 74 ou sur site. A discuter avec la formatrice.
La formation se déroule sur **2 journées de 6h30**.

COÛT DE LA FORMATION

La formation est adaptable en fonction des besoins de la structure. Les modalités et les coûts sont à établir avec la chargée de mission.

Pour toute information ou inscription, merci de contacter l'Udapei 74 par mail udapei@udapei74.fr ou par téléphone au **06 33 73 75 22**

FORMATRICE

Camille Lavigne Delville
Chargée de mission à l'Udapei 74
Infirmière et diplômée d'un master de santé public.





**Union Départementale des
Associations de Parents et de
Personnes Handicapées Mentales**

**Organisme de formation
N° de déclaration d'activité :
82740311674**



21 Avenue des Hirondelles, 74000 Annecy
Tel : 04 50 46 55 69
Email : udapei@udapei74.fr
www.udapei74.fr

Formation portée
par le CDOS 74,
n° de formation
84740339774



Maison Départementale
des Sports
et de la Vie Associative

